Châteauguay

Avis public

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-Z-3001-163-26

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 16 novembre 2026, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le projet de règlement P-Z-3001-163-26 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à créer la zone H-775 à même la zone P-750 dans le secteur du boulevard Brisebois. Un résumé de ce projet de règlement apparait plus loin dans le présent avis public.

Une assemblée publique se tiendra le 10 décembre 2026 à 19 h, à la salle du conseil située au 71, rue Principale, à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ce projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

1. Le projet de règlement P-Z-3001-163-26 est assujetti à la démarche de participation publique visée par le règlement Z-4400 sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme.

   Les dispositions assujetties à ladite démarche sont les suivantes :

   - Permettre de créer la zone H-775 à même la zone P-750;
   - Permettre les usages d'habitation multifamiliale et de résidence pour personnes âgées (RPA) en mixité avec des usages commerciaux à l'intérieur de la zone H-775.

   La zone visée est décrite au croquis joint au présent avis.

   En résumé, ce règlement a pour objet de créer la nouvelle zone H-775 afin de permettre la construction de RPA en mixité avec du « Commerce » et aussi de permettre de « Habitation multifamiliale » en mixité avec du « Commerce ».

Châteauguay

Avis public

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement, l'ensemble des dispositions ainsi que la description ou illustration de la zone visée à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

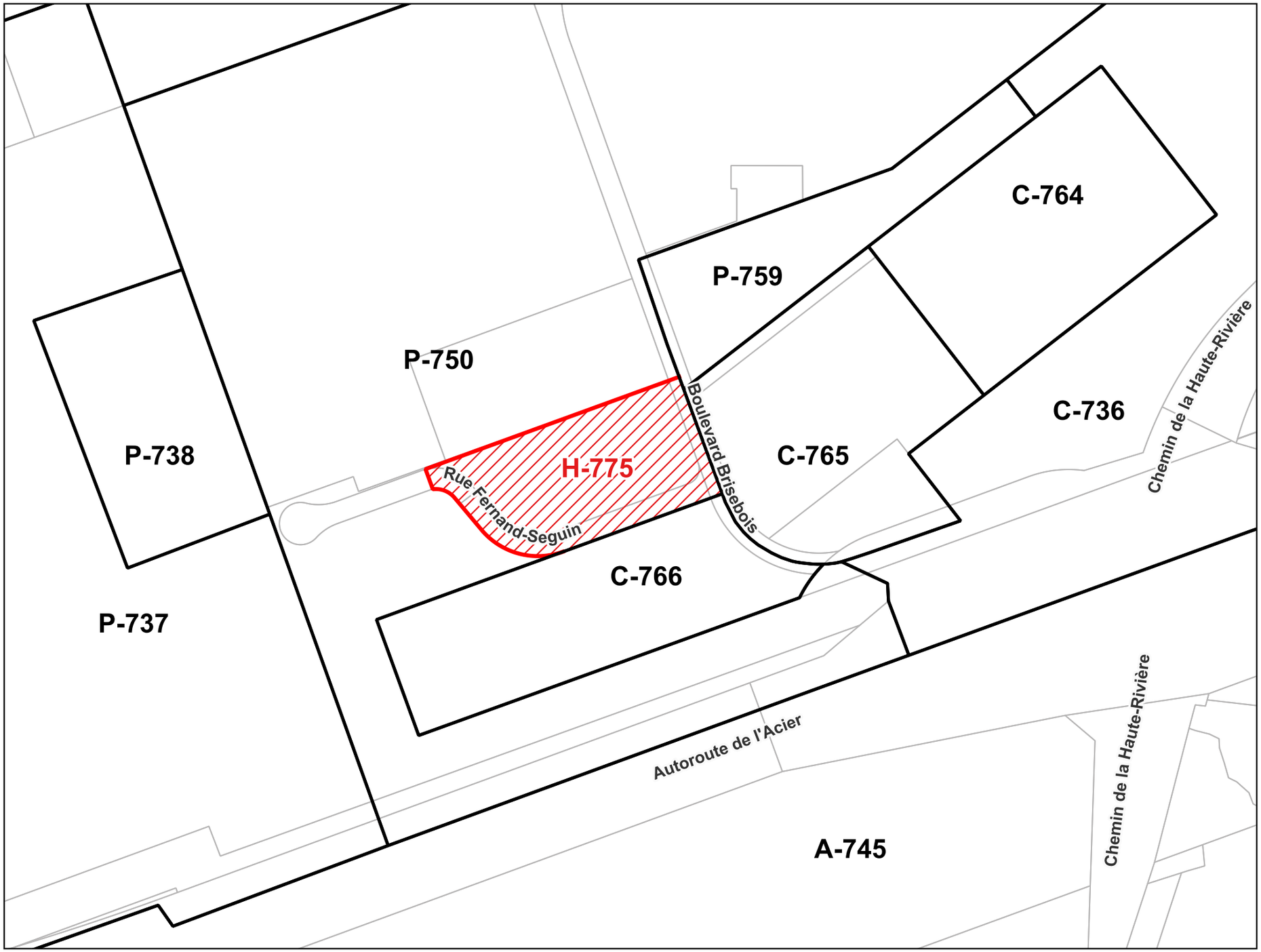
Donné à Châteauguay, ce 18 novembre 2026.

Le greffier adjoint,



Alexis Desgagné Hébert, avocat

RÈGLEMENT Z-3001-163-26



Châteauguay

PROJET :

Annexe « A »
Amendement au zonage

Création de la zone H-775 à même la zone P-750 dans le secteur du boulevard Brisebois et de la rue Fernand-Seguin

LÉGENDE :

- Création de la zone H-775
- Nouvelle limite
- Limite non modifiée

N
O E
S

0 50 100 150 200 m

Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 21 octobre 2026
Plan : Z-3001-163-26 1/1

Châteauguay

Avis public

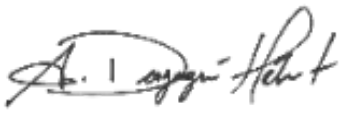
CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-Z-3001-163-26

Je soussigné, Maître Alexis Desgagné Hébert, agissant en ma qualité de greffier adjoint de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 18 novembre 2026, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour le projet de règlement P-Z-3001-163-26 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à créer la zone H-775 à même la zone P-750 dans le secteur du boulevard Brisebois, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 18 novembre 2026, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 18 novembre 2026.

Le greffier adjoint,



Alexis Desgagné Hébert, avocat